



Donation dissimulee et achat immobilier

Par **melycar**, le **31/07/2015 à 18:35**

Bonjour et merci d'avance a toute personne qui me répondra.rnrnrnJe suis en concubinage et nous avons des enfants. rnMon compagnon a décidé d'acheter une maison secondaire aux enchères. rnIl a voulu faire le malin, je suis également fautive car j'ai laissé faire. rnDans le but d'avoir moins de frais à payer, il a mis la maison à mon nom car il est déjà propriétaire, et comme je n'ai pas beaucoup d'argent, il a mis 25.000 euros sur mon compte pour payer la maison et a payé le reste en liquide au notaire : 82.000 euros en tout sans les frais d'avocat. rnrnAujourd'hui, je me rends compte trop tard de la gravité de la situation. Je suis certainement signalée par ma banque donc de toute façon l'administration est au courant de tout. rnrnQuel est le meilleur moyen de s'en sortir ? Quel seront les frais à payer ? rnMon compagnon me propose qu'on se marie pour arranger cette situation. Est-ce que cela changerait quelque chose ? Je n'ai pas envie de me marier et encore moins pour ces raisons là.

Par **Lag0**, le **31/07/2015 à 19:02**

[citation]il a mis 25 000 euros sur mon compte pour payer la maison et à payer le reste en liquide au notaire.rn82000 euros en tout sans les frais d'avocat. [/citation]rnrnBonjour,rnQuels frais d'avocat ?rnIl est impossible de payer en espèces un bien immobilier d'une valeur supérieure à 10000€, j'ai donc un doute sur l'opération que vous décrivez...

Par **melycar**, le **31/07/2015 à 19:48**

Bonjour rnC'est un bien qui etait vendu aux encheres ou on est representé par un avocat.Je vous assure qu'il l'a payé en liquide en grande partie. Je ne vois pas quel intérêt j'aurai à inventer toute cette histoire.